

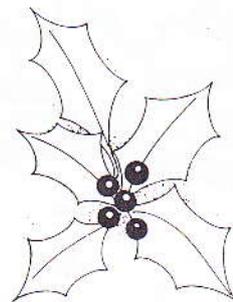
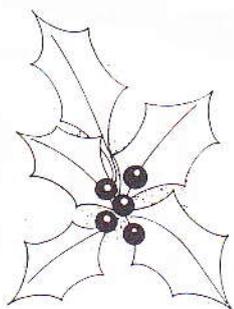
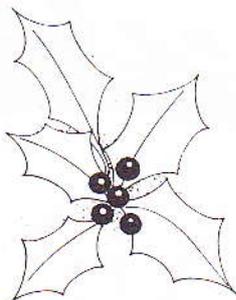
# ECHOS de PLOUVIEN

Numéro 3 - Janvier 1986



La restauration des croix et calvaires,  
une activité importante de l'année 1985, à Plouvien.

Ci-dessus, Croaz-an-Dinér, restaurée à Kerglien par Jean Roudaut et Yves Fily



## LE MOT DU MAIRE

Pour la 3<sup>e</sup> édition des «Echos de Plouvien», il m'est agréable de présenter à chaque habitant de notre commune les meilleurs vœux de la municipalité pour 1986.

Les orientations et les réalisations décidées par le Conseil municipal ont été largement diffusées et expliquées après chaque réunion dans le bulletin d'information municipal.

Je ne voudrais pas éluder le problème du remembrement qui semble, à Plouvien, engendrer beaucoup de polémiques. Les élus du département et les responsables des services préfectoraux conviennent tous qu'il s'agit, à travers cette agitation, d'une tentative de règlement de compte de l'ancien maire qui n'a jamais admis avoir été évincé de la mairie.

Je comprends les inquiétudes des agriculteurs arrivés à l'âge de la retraite, mais je leur demande de ne pas se laisser manipuler pour des motifs basement électoralistes.

Si nous voulons garder une agriculture compétitive comme celle de beaucoup d'autres communes du département, et maintenir les jeunes dans les exploitations, il est indispensable que les structures de nos fermes permettent une utilisation rationnelle des équipements modernes, et accordent à ceux qui ont choisi le métier d'exploitant une qualité de vie égale à celle des autres catégories sociales. D'ailleurs, cette opération aurait dû être réglée depuis longtemps. En 1964, le Conseil municipal avait décidé d'engager la procédure du remembrement. Cela ne fut pas fait : à qui la faute ?

Mais heureusement ce n'est pas seulement cette agitation entretenue qui fait la vie de la commune. C'est aussi l'action discrète et efficace des associations sportives, familiales, scolaires... Ce sont, aussi, malheureusement les difficultés de trop de familles devant le chômage... Ce sont les naissances, les mariages, les deuils qui ont marqué l'année... C'est encore l'arrivée de nouveaux habitants dans notre commune, pour lesquels nous devons garder intact notre sens de l'accueil.

La vie de Plouvien, c'est le choix de la municipalité de faire de la mairie une maison ouverte à tous :  
c'est celui de porter toutes les informations à la connaissance de la population ;  
c'est donc la possibilité pour chacun de se déterminer librement, d'approuver ou de critiquer, mais c'est surtout le moyen de permettre à toutes et à tous de se sentir membres d'une même communauté.

Bloavez Mad  
J. L. Le Guen

## 1985 : UNE ANNÉE A PLOUVIEN

Plouvien est une commune qui avance. Les principales décisions intervenues en 1985 sont là pour le démontrer.

### **Zone de Kerprigent :**

Le projet de réalisation d'une zone d'habitation et d'activités à Kerprigent a été officiellement approuvé le 8 février 1985. C'est le premier lotissement communal depuis 15 ans (Caelen II). L'année a été consacrée aux différentes enquêtes et à la préparation de dossiers. 1986 verra la réalisation des travaux et le début de la commercialisation : 33 lots d'habitation, 5 à 8 lots artisanaux. Plusieurs candidats se sont déjà fait connaître en mairie.

### **Salle polyvalente :**

Les travaux ont démarré en septembre sous la conduite de M. Bern, architecte. L'ouverture est prévue pour l'été 1986.

Cette réalisation est la réponse aux multiples demandes des associations et des écoles pour disposer d'un équipement d'animation et de réunion à la mesure des besoins d'une commune de 3000 habitants.

Grâce aux subventions obtenues, ce sera aussi une bonne opération financière.

### **Aménagement foncier :**

L'événement a fait couler beaucoup d'encre et de salive en 1985. La fin de l'année correspond à l'achèvement du rôle du conseil municipal dans la phase préparatoire :

- demande de création de la commission communale de remembrement ;
- élection de certains des délégués.

La suite relève des décisions du Préfet et des agriculteurs. A coup sûr, on en reparlera encore en 1986.

### **Ecole publique neuve :**

4° en hiver, 30° par grandes chaleurs : tout le monde le reconnaît : les baraquements servant de classes aux enfants de l'école publique de Plouvien sont inacceptables.

La décision du Conseil prise en 1984 de construire une école neuve a suivi son cours au niveau du permis de construire (obtenu le 29 octobre 1985) et de l'avant-projet technique. Le coût sera de 3 millions environ.

C'est cher ? Plus de 100 millions de centimes (en valeur 1985) ont déjà été dépensés en pure perte depuis 1970 dans l'école actuelle.

Un problème: la réalisation en une seule tranche ou en deux tranches: les décisions seront prises début 1986. L'ouverture ? Septembre 1987 si tout va bien...

### **Problèmes d'eau :**

La sécurité et la qualité de l'approvisionnement en eau sont essentielles: l'eau de Plouvien est polluée par les nitrates... et les abonnés ont été victimes de coupures en 1984: ce n'est pas normal.

L'effort de tous a permis en 1985 de se rapprocher de l'équilibre financier et d'assurer une production d'eau suffisante pour tous les foyers, les entreprises et les exploitations agricoles.

Reste le problème des nitrates : il faudra bien le régler. Quelle que soit la solution adoptée, elle coûtera cher. Mais la santé n'est-elle pas à ce prix ?

### **Ecole Saint-Jaoua :**

La vétusté de l'école Sainte-Bernadette rend difficile un enseignement de qualité ; le regroupement de tous les enfants à Saint-Jaoua est jugé souhaitable par la direction, les enseignants et les parents d'élèves.

La mairie a été saisie des difficultés financières que pose une telle construction. Le Conseil municipal ne se dérobera pas devant ses responsabilités.

### **Et tout le reste :**

La vie de la commune, ce sont aussi les travaux routiers, l'élagage, le ravalement de la mairie, l'arrivée en force de l'informatique, la réalisation d'un club-house au terrain de football... C'est enfin l'extraordinaire effort de tant de nos compatriotes pour restaurer les croix et calvaires de la commune.

**1985 : une année bien remplie!**

## UN REMEMBREMENT A PLOUVIEN, POUR QUOI FAIRE ?

Plouvien est une commune essentiellement rurale. Le rôle du Maire et du Conseil municipal est donc de se pencher, en priorité, sur la situation agricole et de donner à l'agriculture les moyens de se développer:

- \* pour que son expansion ne soit pas freinée par des difficultés qu'il est possible de régler au niveau local;
- \* pour donner aux agriculteurs qui souffrent des problèmes fonciers les mêmes chances qu'aux autres...



La protection de l'environnement, au centre des préoccupations de la commission de remembrement

### LES CONCLUSIONS DE LA PRÉ-ÉTUDE

Le Conseil municipal a donc fait réaliser par la Chambre d'agriculture, en 1984, une pré-étude d'aménagement foncier qui a abouti à un double constat:

- 1 - Plouvien bénéficie d'une agriculture dynamique et d'exploitants beaucoup plus jeunes que la moyenne départementale ou même cantonale;
- 2 - par contre, le développement agricole est gêné:
  - \* par un morcellement foncier important : chaque exploitation compte en moyenne 7 îlots de cultures; (un îlot est un ensemble de parcelles pouvant être travaillées d'un seul tenant);
  - \* par des difficultés d'accès dues au mauvais état ou à la largeur insuffisante des chemins;
  - \* par une superficie non exploitée très importante: 300 ha au total selon la pré-étude.

Lorsque, hors de toute polémique, les 152 chefs d'exploitations de Plouvien ont été interrogés, 65 % d'entre eux ont estimé que la structure foncière de leur exploitation pouvait être améliorée. 10 % ont jugé que, si aucune amélioration n'est possible chez eux, il existe d'autres secteurs à Plouvien où un remembrement est nécessaire.

Les exemples de difficultés subies et dénoncées par les agriculteurs de Plouvien ne manquent pas: dispersion des parcelles, humidité, éloignement, pente ou taille ou forme ou profondeur insuffisante des terrains, traversée de routes à grande circulation, manque de terres, insuffisance de chemins, érosion, etc.

Devant ce constat, trois démarches étaient possibles:

- \* fermer les yeux et renoncer à améliorer la situation;
- \* inciter aux échanges amiables: c'est une réponse partielle aux difficultés. Malheureusement, au rythme où s'effectuent les échanges, il faudrait plus d'un siècle pour assurer une redistribution convenable des terres à Plouvien;
- \* chercher une solution globale: malgré ses imperfections, le remembrement (aujourd'hui appelé «aménagement foncier») constitue bien le seul moyen pour assurer à la fois une bonne structure des exploitations et une meilleure utilisation des terres, des bâtiments et du matériel.

C'est cette troisième démarche qu'a souhaité mettre en œuvre la majorité du Conseil municipal de Plouvien.

<b>DRAPET René</b>  Entreprise de menuiserie  Place de la Gare Tél. 98 40 94 00	<i>Électricité - Sanitaire Chauffage et dépannage</i>  <b>GUENODEN Jean</b>  Rue de Coëtivy Tél. 98 40 92 32	<b>PLATRERIE - CARRELAGE ISOLATION</b>  <b>Jean-Pierre JESTIN</b>  "Kerglien" Tél. 98 40 91 79
--	--	--

## EN QUOI CONSISTE UN AMÉNAGEMENT FONCIER ?

Le but est simple mais il est bon de le rappeler une nouvelle fois : il s'agit de permettre la meilleure utilisation possible des terres, des bâtiments et du matériel agricole dans un périmètre donné :

Pour cela 2 moyens :

- une nouvelle répartition des terres par un remembrement **gratuit** ;
- l'exécution des travaux nécessaires à l'aménagement des terres : il s'agit des **travaux connexes** tels que arrachage de haies, arasement de talus. Ces travaux sont, en partie, payés par une taxe prélevée sur les propriétaires en fonction des surfaces incluses dans le périmètre de remembrement.

Mais ces moyens ont des limites précises :

- hors du périmètre défini, pas de remembrement ni de travaux : le bourg de PLOUVIEN et, vraisemblablement, les zones naturelles ne sont donc pas **concernées** ;
- même situés en zone agricole, les propriétaires non agricoles ne sont pas touchés par le remembrement.
- \* Sauf accord des propriétaires, la distance moyenne des terres au centre d'exploitation **ne peut être supérieure** à ce qu'elle est avant le remembrement et chaque exploitation doit retrouver son équivalence en valeur de productivité réelle.
- \* Seul l'aménagement des chemins ruraux est pris en charge par la commune. Elle est subventionnée à ce titre à 40 % par le département. Il est donc faux de prétendre à la fois que le réseau de chemins ruraux de PLOUVIEN est en bon état et que le remembrement entraînera une augmentation importante des impôts.
- \* Enfin les préoccupations relatives à la protection de l'environnement sont au centre des priorités de la Commission communale.

## UNE PROTECTION CONSTANTE DES INTÉRÊTS DES AGRICULTEURS

Le remembrement est une procédure longue et lourde qui vise, à chaque étape, à assurer la protection des intérêts des agriculteurs.

Cette opération est conduite, non par le Maire et le Conseil municipal, mais par une commission communale de remembrement présidée par un juge. Le rôle du Conseil municipal se borne à demander la création de la commission et à élire certains de ses membres.



*Une priorité : donner des moyens de développement à l'agriculture*

Chaque agriculteur peut émettre un avis et déposer un recours à chacune des étapes du remembrement:

- 1 - sur l'opportunité du remembrement et la détermination du périmètre;
- 2 - sur le classement des terres et leur évaluation;
- 3 - sur l'avant-projet de redistribution;
- 4 - sur le projet établi en fonction des réclamations concernant l'avant-projet;
- 5 - enfin sur l'établissement définitif du remembrement et des travaux connexes.

Il n'est pas rare que la clôture des opérations n'intervienne que 3 ou 4 ans après le début du remembrement.

Toutes poses en menuiserie

**ARTISAN**

**LE HIR Jean-Yves**

84, rue des Moulins - Tél. 98 40 96 59

**LOALENEUR  
Marcel**

Entreprise de plâtrerie

Kéroué

Tél. 98 40 92 49

**KERDRAON Maurice**

**Peinture - Vitrierie  
Revêtements sols,  
murs, tissus**

Kéroué

Tél. 98 40 90 87

## UN PROBLÈME : LE COUT

Tous les agriculteurs seraient favorables au remboursement s'il n'y avait un coût que beaucoup jugent trop important. Quelques explications sont donc nécessaires sur ce financement:

- \* tout d'abord le remboursement est totalement gratuit;
- \* seuls les travaux connexes (création ou amélioration de chemins, fossés d'assainissement, arasement de talus, plantations de haies) sont à payer mais ils sont subventionnés à 60% par le Conseil général;
- \* de plus le département du Finistère prend à sa charge, les quatre premières années, 50% de la taxe supportée par l'agriculteur.

Prenons un exemple en supposant un coût de 450 F/ha:

- \* les 50 F de remboursement sont totalement payés par le département;
- \* sur les 400 F correspondant aux travaux, 240 F sont pris en charge par le département;
- \* sur les 160 F restant, 80 F sont payés par le département pendant les quatre premières années;
- \* pour le propriétaire, il en résulterait donc un coût de 80 F/ha pendant 4 ans et de 160 F/ha pendant 16 ans.
- \* on ajoutera qu'à Plouvien, le 1<sup>er</sup> remboursement complet n'interviendrait donc pas avant 6 ou 7 ans, soit bien après 1990.

On peut considérer que c'est cher mais il faut comparer avec les économies réalisées en matière de productivité, d'économie de temps, de carburants, d'amélioration des conditions de travail, d'accroissement de valeur des exploitations: 300 F par an et par hectare, disent les plus modestes, 450 F prouve une étude effectuée récemment à Argol par la Direction départementale de l'Agriculture.

## 130 EXPÉRIENCES POSITIVES

Toute innovation dérange, toute remise en cause d'une situation acquise suscite de l'inquiétude. Il est tellement plus facile de se lamenter de ses difficultés sans y apporter de remède, ou en jugeant que les remèdes proposés arrivent trop tôt... ou trop tard !

Le remboursement s'est effectué à ce jour, parfois non sans mal, dans 130 communes du Finistère: 130 expériences positives, 130 communes où plus de 90 % des agriculteurs se félicitent de sa réalisation ou bien sont honteux de s'y être opposés en d'autres temps.

Dès lors, une question se pose à ceux qui, chez nous, s'y opposent avec tant de vigueur: jugent-ils que les agriculteurs de Plouvien sont moins intelligents que leurs voisins ? Ou bien, pour d'obscures raisons, craignent-ils le succès du remboursement à Plouvien ?

## UNE RÈGLE : MESURE ET MODÉRATION

L'opposition est un droit - la critique est nécessaire - dans une période où le pouvoir d'achat des agriculteurs baisse sensiblement, les inquiétudes devant de nouvelles dépenses sont compréhensibles.

Deux règles peuvent toutefois réunir tous les agriculteurs et les autres personnes concernées dans l'actuel débat sur le remboursement à Plouvien:

- \* dans toute prise de position, faire prévaloir l'intérêt général sur les égoïsmes individuels;
- \* manifester de la mesure et de la modération dans toute intervention, quelle qu'elle soit.

C'est à ce prix que se consolidera l'unité de la profession agricole et que se panseront les plaies que ce dossier a ouvertes à Plouvien.

<b>PARCHEMIN Henri</b>  Plâtrerie - Isolation  Kéroué - Tél. 98 40 92 82	<b>FEUNTEUN Catherine</b> Café Restaurant Banquets Repas de noces Place de la mairie Tél. 98 40 91 12	<b>LANNUZEL Mathilde</b> "Jabadao" Bar — Jeux  Rue Laënnec Tél. 98 40 90 44
--	---	--

## TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

### LE HANDBALL : UN SPORT QUI MONTE !

Au club de handball à Plouvien, on joue de plus en plus et de mieux en mieux.

Depuis sa création en 1976, le club a doublé son effectif ; il atteint cette année le nombre de 100 licenciés joueurs et 10 dirigeants encadreur.



CATÉGORIE	NOMBRE DE LICENCIÉS		NOMBRE D'ÉQUIPES
	FÉMININ	MASCULIN	
BENJAMINES	17		2
MINIMES	9		1
CADETTES	17		2
JUNIORS - SENIORS	25	30	4
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>30</b>	<b>9</b>

Il est évident que la création de la salle omnisports a nettement favorisé la pratique de ce sport... et les résultats ont suivi : depuis le début de la saison 85, les équipes I juniors-seniors féminine et masculine demeurent invaincues et se retrouvent en tête de leurs championnats.

**Mais ce qui importe le plus c'est la relève.** La participation et les résultats constatés dans les équipes de cadettes, minimes et benjamines nous prouve que le handball est avant tout **un sport de jeunes**. Le club porte tout particulièrement son attention sur la formation d'une école de hand et d'équipes de jeunes gars.

A cet égard, nous lançons un grand appel auprès des garçons nés entre 1967 et 1969 pour la saison à venir.

Toutes les personnes désireuses d'encadrer ces équipes seront, bien sûr, les bienvenues.

Claude BODÉNÈS : 98 40 95 47

Céline LE ROUX : 98 40 92 27

Bonne route au handball...  
...et sportivement votre !

### LE GROUPE "CYCLOTOURISTE"

A Plouvien, tout le monde a entendu parler des cyclistes de la "Pédale Plouviennaise", mais bien peu de gens connaissent le "GROUPE CYCLOTOURISTE". Bien sûr, la presse relate parfois les grandes randonnées accomplies par certains cyclos, mais il ne s'agit là que d'une facette des activités du club.



Ce club, tout-à-fait indépendant de la Pédale, a une toute autre vocation que cette dernière. Il souhaite permettre à tous de pratiquer le cyclotourisme, ce qui n'a rien à voir avec la course cycliste. Il s'agit pourtant de faire du vélo, et c'est donc un sport où on se dépense, de façon mesurée. Mais c'est plus que du sport, car il s'agit aussi d'un art de vivre pratiqué au contact de la nature, c'est le côté tourisme à bicyclette, qui permet de préserver la santé en apprenant à bien se connaître, et la jeunesse en développant le goût de la découverte. Le "Groupe Cyclotourisme" de Plouvien essaie de concilier ces différents aspects du cyclotourisme.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux, l'allure est limitée entre 22 et 25 km/heure. De septembre à février, les randonnées font 40 à 60 km et permettent de s'adapter rapidement. Suivant le nombre et la forme des participants, un ou plusieurs groupes peuvent être formés.

L'effectif actuel du club est de 50 adhérents dont la moitié de moins de 18 ans et quelques féminines. Les plus jeunes constituent l'école "Cyclo" encadrée par 2 moniteurs agréés. Le club est affilié à la Fédération française de cyclotourisme. Pour 1986, le prix de l'adhésion, licence et assurance comprises, est fixé à 100 francs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et si vous hésitez, contactez-nous pour en savoir davantage.

CORRE Joseph - 69, rue Le Gonidec - 98 40 93 78

LÉON François - 123, rue Brizeux - 98 40 94 28

Pour l'école "Cyclo", LE VEN Jean - Kergaraoc - 98 40 92 16

## TRIBUNE LIBRE A L'OPPOSITION MUNICIPALE

1986, déjà...

Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite pour la nouvelle année.

De nouveau «limités» en place sur l'écho de Plouvien, nous reprendrons la formule qui consiste à vous faire parvenir individuellement un pli afin de vous faire mieux connaître et apprécier le rôle très actif et positif de l'opposition à Plouvien.

Nos principales inquiétudes concernent, actuellement le remembrement.

Nous demandons que tous les agriculteurs, tous les propriétaires ainsi que toute la population soient consultés sur ce projet.

Une information claire doit en préciser les coûts.

Un remembrement aura de lourdes conséquences sur le plan économique, humain et écologique. Les répercussions sont supportées par les agriculteurs mais aussi par toute la population, le secteur agricole étant certes le plus touché.

L'année qui vient de s'écouler a été de la part de la municipalité fertile... en projets. Quant aux financements... aux réalisations?

- école publique
- salle polyvalente
- cimetière
- réseau routier
- Z.A.C de Kerprigent

Nous reviendrons ultérieurement sur ces différents chapitres.

A bientôt et Bloavez Mad.

## TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

### SKOLIG AL LOUARN

Vous savez sûrement que le breton est une langue celtique.

Mais savez-vous que les mots usuels de la langue française (noms d'animaux, d'arbres, des parties du corps, d'objets comme bijou, ruche, balai, charrette, cloche.) sont d'origine celtique?

Savez-vous que les noms de lieux de toute l'Europe sont celtiques ?

Par exemple, Avignon porte le même nom que la Mignonne, rivière du Finistère (v. breton mignon = marais).

Savez-vous que chaque langue est un regard particulier sur les gens et les choses ? par ex. «les parents» sont ceux qui engendrent (verbe parere = engendrer) tandis que «ar Gerent» sont ceux qui aiment (verbe kared = aimer)

La langue bretonne nous apparaît, dès lors, comme une richesse inaliénable: elle véhicule un mode de pensée qui nous appartient en propre, qui nous a forgés historiquement, qui nous permet de communiquer pleinement avec notre environnement. L'époque du «symbole» est révolue: c'était, croyait-on, être arriéré que de parler breton. Aujourd'hui c'est l'inverse: est en retard celui qui refuse l'ouverture et la richesse de la diversité. Le colloque européen sur le bilinguisme, en novembre dernier à Landerneau, l'a montré avec force: «L'Europe de demain sera une Europe plurielle ou elle ne se fera pas» ont affirmé à plusieurs reprises les personnalités venues de tous les coins de l'Europe.

Un préambule bien long... pour présenter l'objectif de Skolig al louarn: promouvoir la langue et la culture bretonnes. Pour cela le centre vous propose:

- \* une bibliothèque (avec nombreux livres en breton et en français)
- \* une salle de jeux pour enfants
- \* une salle d'objets anciens (de toute espèce)
- \* une salle de ventes (livres, cassettes, disques, revues...)
- \* une salle d'exposition dont le thème variera tous les trois mois. Actuellement elle porte sur les origines de la Bretagne. Cette exposition restera en place jusqu'au début de janvier.

Le centre culturel est ouvert le mercredi (9 h - 12 h; 14 h - 17 h) et le samedi (14 h - 17 h). Il est possible de consulter les documents sur place ou de les emprunter (carte d'adhérent: 50 F par an).



<p><b>Mme LE ROUX Jean-Claude</b></p> <p><b>Crêperie</b></p> <p>St-Séverin      Tél. 98 40 95 96</p>	<p><b>Au Crédit Agricole</b></p> <p><i>Nous prêtons à tous et pour tout</i></p> <p>Plouvien      Tél. 98 40 92 10</p>	<p><b>L'esprit d'équipe CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE</b></p> <p>Ouvert à Plouvien du mardi au samedi de 9 h à 12 h.</p> <p>Tél. 98 40 92 23</p>
--	---	--

## NOMS DE RUES A PLOUVIEN

### RUE FRANÇOIS MADEC

Premier maire de Plouvien.

Une loi du 15 janvier 1790, donnait à la France une nouvelle division territoriale et une nouvelle forme d'administration. A la tête de l'administration nouvelle des paroisses était le Maire...

«Le 4 mars fut le jour fixé pour les élections. M. Iliou recteur de la paroisse, fut choisi pour présider à l'opération ; M. l'abbé Pellan fit l'office de secrétaire. Voici quel fut le résultat du scrutin : maire : François Madec de Kenevez-Rossunan..

...François Madec était en effet, par-dessus tous ses collègues, l'homme des grandes circonstances. A une intelligence supérieure, à un coup d'œil prompt, pénétrant et sûr, à un caractère ferme et souple à la fois, il joignait une facilité et une justesse admirables d'élocution». (1)

### RUE DE COETIVY

«Situé sur la lisière de l'antique forêt de ce nom, la manoir de Coetivy figurait au premier rang dans la paroisse de Plouvien, cette maison a produit nombre de personnages illustres». (1)

- Prigent de Coetivy amiral de France en 1440

- Alain de Coetivy né en 1407, évêque d'Avignon en 1437 puis cardinal

sous le pape Eugène IV.

### RUE DU REFUGE

«Les hommes (de Plouvien) qui ont joui de quelque célébrité sortaient de la maison des Coetivy et de celle des Refuge de Kernaeret :

- Alain du Refuge, sieur de la Rue (en breton Ruat) docteur en droit civil et canonique, promu évêque de Léon en 1411, il siégea au concile de Constance en 1415.

- Raoul du Refuge, chambellan du roi Charles VII en 1449.

- Renaud du Refuge, premier écuyer de Louis XI en 1472.

- Guy du Refuge, écuyer de François 1<sup>er</sup>

### RUE TANGUY MALMANCHE



Le manoir du Rest où vécut  
Tanguy Malmanche

Poète, dramaturge breton.

Né à Saint-Omer le 7 septembre 1875, le jeune Tanguy était âgé de 12 ans lorsque sa famille rejoignit Brest. Sa vie fut partagée entre le lycée de cette ville où il continua ses études et le manoir du Rest en Plabennec. C'est là qu'il apprit le breton, qu'il entendit toutes les légendes et toutes les histoires du pays, de la bouche de Mari Rous, une voisine. Il adorait les promenades et faisait des haltes prolongées dans les chapelles avoisinantes: Locmaria, Saint-Jean Balanan, Saint-Jaoua... Après avoir fait paraître quelques poésies bretonnes en 1898, il voulut doter le théâtre breton des œuvres dramatiques qui lui manquaient. C'est ainsi qu'il écrivit «Gurwan», «Gwreg an Toer» «An antekrist», «Les paiens» etc.

A suivre

(1) Chanoine Perennès : Plouvien, monographie de la paroisse

Les PTT vous simplifient la vie avec :

- le compte-chèque postal et ses relevés de compte
- à chaque opération, sa carte bleue moderne et pratique ;
- ses services financiers ;
- ses assurances-vie.

N'oubliez pas qu'un réseau de 17 000 bureaux est à votre service.

Faites-nous confiance.

## HOMELITE

- Jardinage
- Bricolage
- Produits du sol

Rue E.-Salaün      Tél. 98 40 91 45

## COOPÉRATIVE DES ABERS

\*\*\*

70, rue de Kerjestin  
Tél. 98 40 90 89

## PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

### LE TRÉSOR DE PRATEUGAN EN PLOUVIEN

Les réguaires de Léon, siégeant à Lesneven (il s'agit du tribunal de l'évêque de Saint-Pol) eurent à connaître en 1700 d'une curieuse affaire de découverte de trésor, mêlée de sorcellerie et de magie, dans laquelle était impliqué un religieux Augustin, originaire de Rouen.

### ACCUSÉ, LEVEZ-VOUS !

L'accusé déclare se nommer Louis Maillé, religieux Augustin, âgé d'environ 54 ans, originaire de Rouen. Faisant partie du Couvent de Lannion, il a reçu son obédience pour se rendre au Couvent de Barfleur. Ceci se passait en 1698.

Mais voici que la route de Lannion à Barfleur passe curieusement par Brest où l'accusé a été appelé à soigner des malades à la demande de gens «de distinction et de condition». Parce que, dit-il modestement, il a «de la capacité et de l'intelligence dans le fait de la médecine».

C'est pendant son séjour à Brest pour soigner ses malades qu'il rencontre un nommé Antoine La Croix. Il s'agit probablement d'un marin de commerce qui semble avoir pas mal bourlingué. Au cours d'une discussion, ce La Croix demande au Père Maillé de l'accompagner à la chapelle de Saint-Michel en Tréménec'h (aujourd'hui en Plouguerneau), parce qu'il avait promis, se trouvant à Carthagène - sans doute au cours d'une tempête auprès de Gibraltar - de faire dire une messe en rentrant en France, en l'honneur de Michel Le Nobletz.

Voici donc les compères en route, à pied, de Brest à Saint-Michel de Plouguerneau. La Croix était en outre accompagné de son valet Quéré. C'est probablement un matelot breton qui naviguait avec La Croix. Le père Maillé raconte comment il a dit la messe à la chapelle Saint-Michel. Il y rencontre un groupe de pèlerins qui demandent d'assister à la messe. Devant cette assistance, le Père Maillé, à l'offertoire fit baiser la patène à ceux qui étaient dans la chapelle et les assistants firent une offrande qui fut déposée dans le tronc de la chapelle. Il dit que c'est l'usage dans son pays d'agir de la sorte lorsque l'on va en pèlerinage. Puis à la fin de la messe, il lit l'évangile de Saint-Michel Archange, en imposant son étole sur la tête des assistants.

### RETOUR A BREST VIA PRATEUGAN

La suite du récit du Père Maillé nous fait penser aux «Contes de Cantorbéry» avec le mélange de dévotion et de paillardise qui caractérise les pèlerins du Moyen Age. Dans une auberge, au bourg de Plouguerneau, on rencontre 7 ou 8 gais lurons. On fait connaissance tout en dînant. On décide de rentrer ensemble sur Brest.

Arrivé auprès de Tariec, un membre du groupe se rappelle qu'il a un parent dans les environs à Prat-Eugan. On décide d'aller saluer ce parent providentiel, nommé Kerouanton, et de lui demander un abri pour la nuit, car il se fait tard. En même temps, le parent de Kerouanton, qui connaissait sans doute les lieux, propose de rechercher un trésor qu'il prétend se trouver sur un terrain vague, ou franchise, tout près du village de Prateugan.

### LA CROIX SORT SES LIVRES DE MAGIE

Une demi-heure après être arrivés chez Kérouanton, La Croix sort un livre de magie, il s'agit d'un manuscrit intitulé «Catalogue des esprits infernaux». Après quelques discussions le groupe, composé d'une dizaine de personnes se rend sur le terrain vague, avec des outils, tels que pelles et pioches, prêtés par Kerouanton, avec une lanterne éclairée par une chandelle de suif.

<b>HILIOU François</b>  Travaux agricoles  Kériou      Tél. 98 40 92 44	<b>ALIMAB - Aliments</b> Engrais  Ets <b>CUEFF</b> sarl  BP 10      Tél. 98 40 90 76	<b>FM COIFFURE</b> Hommes et dames - Parfumerie  Hélène et Jean-Pol SALIOU  40, pl. de la Mairie      Tél. 98 40 94 35
--	---	---

## KEROUANTON INDIQUE LE LIEU OU EST LE TRÉSOR

Lorsque Kérouanton eut indiqué l'endroit où se trouvait, disait-il le trésor. La Croix fit un rond à l'aide d'une corde fixée à un couteau fiché en terre. Pendant que les paysans creusaient avec ardeur, le Père Maillé se tenait tantôt en dedans, tantôt au dehors du cercle. Mais il ne tenait en main ni burette (d'eau bénite), ni papier (livre de magie), ni aucune étole. Le père échappe ainsi à l'accusation de magie, qui requiert l'usage de livres spéciaux et d'objets religieux ou sacrés, tels qu'eau bénite ou étole.

Il se défend même d'avoir fait des signes de croix pendant l'opération. La prétendue étole que certains disent avoir vue était tout simplement une ceinture de laine noire, ou un cache-col qu'il avait passé au cou, parce qu'il faisait fort froid.

## DÉCOUVERTE DU TRÉSOR

Cependant au bout d'une demi-heure de travail, le Père Maillé, grâce à sa chandelle, repéra quelques pièces d'argent parmi les pierres dans le trou creusé par les hommes. Il prit adroitement 70 de ces pièces qu'il mit dans son manchon pour les arracher aux regards des hommes qui s'étaient rassemblés dans les champs voisins pour suivre l'opération et participer, le cas échéant, à la bonne aubaine. Pour donner le change, il proclame hautement : «qu'il n'y avait rien à espérer pour trouver le trésor». Et pour cause...

Mais son triomphe sera de courte durée, à peine le groupe est-il rentré chez Kérouanton que le recteur de Plouvien, Mathieu Piriou, natif de Milizac, se présente, accompagné de Messieurs de Kermabon de Kerguz et Mol, seigneur de Garsyann. Ceux-ci étaient en outre accompagnés de «plusieurs particuliers armés qui arrêtaient toute la bande».

Que s'était-il donc passé ?

Tout simplement ceci, il se trouvait que M<sup>me</sup> Kerouanton était la sœur du recteur Piriou. Peu rassurée par l'allure, pour le moins suspecte du groupe qui venait d'envahir sa maison à une heure si tardive, et intriguée par la présence d'un prêtre parmi ces chercheurs de trésor, elle avait prévenu son frère le recteur, qui aussitôt avait alerté les seigneurs voisins. Ceux-ci, probablement membres du conseil de fabrique et à ce titre responsables du bon ordre dans la paroisse et même de l'orthodoxie avaient agi rapidement et procédé à l'arrestation de toute la bande. Ceux-ci étaient d'autant plus suspects que c'étaient tous des étrangers à la paroisse.

Le pauvre Père Augustin se plaint du peu d'égards que lui témoignèrent ces gentilshommes et leur suite. Il prétendit même «qu'au moment de son arrestation il avait une bourse de 60 louis d'or neufs et un petit camail dans lequel il avait cousu 35 louis, dont on le dépouilla, le pistolet et le fusil sur la gorge».

Le procédé qui consiste à charger les gendarmes ou les policiers qui vous ont arrêté n'est donc pas nouveau. Cependant, malgré cela, le Père ne fut pas inquiet pour les pièces qu'il venait de récupérer dans le trou creusé par les chercheurs de trésor. Lorsqu'on lui demande l'usage qu'il a fait de cet argent, il répond qu'il a donné plusieurs des dites pièces à des gentilshommes et à des religieux de son ordre venus lui rendre visite dans sa prison de Lesneven. Il a même gardé quelques unes des pièces provenant de cette découverte ; ce qui semble prouver que les fouilles faites avant l'incarcération n'étaient pas très sévères. Il présente cinq de ces pièces d'argent à ses juges; elles sont frappées aux armes d'Espagne et du roi Henry III. Ces pièces d'origine espagnole laisseraient donc supposer que le trésor ainsi découvert proviendrait du temps de la Ligue, où Espagnols, partisans des Ligueurs et Royaux, partisans d'Henri IV s'affrontèrent rudement pendant près de 10 ans à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme toutes les guerres civiles, la ligue occasionna de grands ravages dans le pays, avec pillages, incendies, meurtres, exactions diverses, ce qui poussa ceux qui avaient de l'argent, à le cacher en terre.

Nous ne savons malheureusement pas quel fut le dénouement de cette affaire. Mais il ne serait pas étonnant que le Père Augustin, pour le moins imprudent et girovague, ne fut sinon libéré, du moins très légèrement condamné, étant donné qu'il avait apparemment écarté l'accusation de sorcellerie et de magie qui étaient les plus graves portées contre lui. Sans doute lui tint-on compte des deux ans de prison préventive qu'il avait déjà purgés.

La morale de l'histoire, je l'emprunterai à La Fontaine. «Travaillez, prenez de la peine. C'est le fonds qui manque le moins... Le travail est un trésor».

P. LOAEC

<b>Garage</b> <b>ARZUR - LE VERN</b> ★ Remorquage ★ 258, rue Gal-de-Gaulle Tél. 98 40 92 11	<b>Auto-École</b> <b>LE ROUX</b> Salle de code Bourg-Blanc Tél. 98 40 92 57	<b>SILLORET Jacques</b> Vêtements hommes, femmes, enfants Minihy Tél. 98 40 93 53
--	--	--

